

L'ENTREPRENEUR SCHUMPETERIEN : UNE CREATION-DESTRUCTRICE POUR LA PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES DES PAYS PAUVRES

El Hadji Yoro DEME

*Département sciences économiques et gestion, Université Aube-Nouvelle
yorodeme@yahoo.fr, yoro.deme@u-auben.com*

Résumé

Dans cet article, nous avons essayé d'analyser la littérature schumpétérienne depuis la théorie de l'évolution économique. Il s'agissait dans un premier temps d'étudier le rôle de l'entrepreneur dans la vision de Schumpeter qui fait de ce dernier un planificateur qui aime bouleverser son environnement en prenant des risques. Ensuite, nous avons cherché à comprendre en quoi l'innovation peut être source de création-destructrice et source de promotion de l'auto-emploi. Sa distinction entre rationalité technique et rationalité économique constitue une précieuse indication sur les écarts existants entre propositions d'innovations et innovations réelles. L'accent qu'il met sur le rôle de l'entrepreneur, dans la réalisation des innovations nous fournit une piste pour compléter les analyses des innovations en termes d'approches-systèmes, par le recours à une approche plus compréhensive du jeu des acteurs dans la création des innovations. Enfin, nous avons développé la thèse de l'association de la création-destructrice avec la théorie du capital humain comme solution à l'entrepreneuriat ou l'auto-emploi des jeunes dans un contexte de pays pauvres avec des chocs exogènes ayant des effets non négligeables sur le marché de l'emploi.

Mots-clés : *Auto-emploi, Création-destructrice, Entrepreneur, Innovation, Schumpétérien*

Abstract

In this article, we have tried to analyze the Schumpeterian literature from the theory of economic evolution. The first step was to study the role of the entrepreneur in Schumpeter's vision, which makes him a planner who likes to disrupt his environment by taking risks. Then, we sought to understand how innovation can be a source of creation-destruction and a source of promotion of self-employment. Its distinction between technical rationality and economic rationality is a valuable indication of the gaps between proposed innovations and real innovations. The emphasis it places on the role of the entrepreneur in the realization of innovations provides us with a way to complete the analyzes of innovations in terms of systems-based approaches, by resorting to a more comprehensive approach to the interplay of actors. in the creation of innovations. Finally, we have developed the thesis of the association of creation-destructive with the theory of human capital as a solution to entrepreneurship or self-employment of young people in a context of poor countries with exogenous shocks having effects not negligible in the labor market.

Keywords: *Creation-destructive, Entrepreneur, Innovation, Schumpeterian, Self-employment*

Introduction

Dans son ouvrage intitulé *Histoire de l'analyse économique* (vol. 1, p. 122), Schumpeter souligne que « *les idées neuves, à moins qu'elles ne soient élaborées avec soin, assidûment défendues et poussées en avant ne disent tout bonnement rien à personne* » (Quiles, 1994). Rivalisant avec la main invisible d'Adam Smith, la baisse tendancielle du taux de profit de Marx, ou l'équilibre de sous-emploi tel que le démontre son contemporain Keynes, la vision de Schumpeter a toujours une place essentielle dans la littérature économique (Quiles, 1994), surtout en matière d'entrepreneuriat.

À la compréhension du capitalisme à la fois comme processus et comme système, Schumpeter a indéniablement apporté une contribution originale. Doté d'un très grand esprit de synthèse, porté par formation sur la modélisation analytique, à l'aise aussi bien avec l'histoire raisonnée qu'avec les théories économiques, il n'a cessé sa vie durant d'en poursuivre l'étude, de s'interroger sur ses évolutions, de croiser les disciplines scientifiques, d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche, mais sans jamais s'écarter pourtant du schéma d'interprétation qu'il en avait donné dans sa *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* ou *Théorie de l'évolution économique en français* (Deblock, 2012).

A une époque où les notions d'entrepreneur, d'esprit d'entreprise, d'entrepreneuriat et auto-emploi suscitent un intérêt sans cesse croissant dans les politiques de développement en général et la lutte contre le chômage des jeunes en particulier, il nous paraît intéressant de consacrer quelques lignes à des réflexions sémantiques émanant des travaux de Schumpeter sur le sujet.

L'objectif de cet article n'est pas pour nous de démontrer la paternité de la notion d'entrepreneur mais, plus simplement, de regarder le cadre dans lequel la notion a été employée, son contenu, son sens immédiat et sous-jacent, ainsi que sa portée.

Il existe maintenant une littérature abondante sur l'entrepreneuriat qui, bien qu'étant un phénomène complexe, est considéré comme la solution à l'emploi des jeunes dans les pays pauvres. Cependant, la plupart des disciples dans ce domaine conviendraient que l'innovation est la force motrice principale conduisant à la fois à l'entrepreneuriat de longue durée lui-même et aux différences dans la croissance inclusive entre les pays et dans le temps. Il faudrait, dans ce cas associer la notion

de création destructrice schumpetérienne à la théorie du capital humain de Becker (1964) afin de trouver une solution à l'auto-emploi des jeunes.

Dans la première section de cet article nous discutons de l'entrepreneur schumpetérien. Ensuite, nous évoquons la particularité de l'innovation dans un contexte d'auto-emploi. C'est donc un moyen efficace pour nous d'illustrer, dans la section 3, la notion de création-destructrice associé à la théorie du capital humain avant de procéder à la conclusion.

1. L'entrepreneur schumpetérien : un planificateur doublé d'un visionnaire

L'entreprise et l'entrepreneur sont unanimement considérés comme les ressorts fondamentaux du mécanisme de la production, des échanges et de la répartition dans une économie à base de marché (Schumpeter, 1935). Pour Schumpeter, l'action prépondérante de l'entrepreneur dans l'évolution du capitalisme ne vient pas seulement de ce qu'il emploie des méthodes nouvelles de production, mais encore de ce que son rôle à l'égard du consommateur est actif et non passif. Ainsi, poursuit-il, l'entrepreneur dirige et crée de plus en plus les goûts et les besoins du consommateur et que ces goûts et ces besoins sont un élément plus déterminé que déterminant de la production dans le dernier stade de l'évolution de l'économie de marché (Schumpeter, 1935).

Dans la théorie de l'évolution économique (1935), il définit l'entreprise comme une institution, c'est-à-dire comme un ensemble stable et organisé d'éléments et de relations, formé en vue d'accomplir l'œuvre de production. Dans cette visée, celle-ci doit être vue comme étant l'élément moteur d'un système économique plus connu sous le nom de capitalisme. Donc, l'entreprise est une organisation de la production dans laquelle on combine les prix des divers facteurs de la production, apportés par des agents distincts du propriétaire de l'entreprise, en vue de vendre un bien ou des services sur le marché, pour obtenir par différence entre deux prix (prix de revient et prix de vente), le plus grand gain monétaire.

Aussi, Schumpeter montre comment, au fil du temps, l'entreprise commerciale prend plus d'importance par rapport à l'entreprise industrielle, pour ainsi dire que « *c'est le commerce qui a créé l'entreprise* », ce qui lui permet de montrer l'extension progressive du

domaine de l'entreprise. L'entreprise dans l'économie de concurrence qui se libère progressivement de l'emprise de l'État est décrite comme des types successifs, en vertu de ses dimensions et par l'effet de sa structure.

Le terme d'entrepreneur, tel que défini par Vérin (1982), est évoqué tout d'abord par ce qu'il est convenu d'appeler les docteurs de la scolastique, lesquels distinguaient l'homme d'affaires et son « *industria* », de l'ouvrier et son « *labor* » : le concept est alors utilisé dans le sens très vaste de « celui qui se rend maître de... » (Laurent, 1989).

Cantillon (1755), dans sa définition de l'entrepreneur stipule que « la circulation et le troc des denrées et des marchandises, de même que leur production, se conduisent par des entrepreneurs et au hasard » (Laurent, 1989). Cantillon assigne un rôle positif à l'entrepreneur et qu'il en fait de façon explicite une pièce maîtresse de la dynamique économique (Laurent, 1989).

Adam Smith (1776) assigne à l'entrepreneur comme fonction principale l'accumulation du capital qui lui permet l'embauche du personnel et dont le seul objectif étant la surveillance de la bonne marche de son affaire. Même si Smith établit la distinction entre le capitaliste (détenteur du capital) et l'homme d'affaires à qui le capitaliste prête son capital et qui va employer ce capital, l'entrepreneur reste un capitaliste par procuration, puisqu'il n'a d'autre fonction que celle d'accumulation (Laurent, 1989).

Say (1803), pour sa part, fait de l'entrepreneur une pièce maîtresse de la dynamique économique. L'entrepreneur au centre du « *grand échange de la production est l'intermédiaire entre toutes les classes de producteurs et entre ceux-ci et les consommateurs. Il administre l'œuvre de la production ; il est le centre de plusieurs rapports ; il profite de ce que les autres savent et de ce qu'ils ignorent, et de tous les avantages accidentels de la production* » (Say, 1803).

Pour Laurent (1989), la fonction principale de l'entrepreneur est de combiner les facteurs de production et d'organiser cette production. Vu sous cet angle, il est également compréhensible que Say assigne à l'entrepreneur la mission d'harmoniser les trois facteurs de production dans l'optique de créer un maximum d'utilité issue de ce grand échange de services productifs contre des produits, puisqu'il participe à l'élaboration de la théorie des trois facteurs de production ainsi qu'à la théorie de la valeur utilité (Laurent, 1989).

Schumpeter (1928,1935,1939 et 1942) aborde l'incertitude et le

risque, en situant l'entrepreneur dans une problématique de la dynamique économique dans laquelle il prend une place de choix (Laurent, 1989). La dynamique de Joseph Schumpeter repose sur un élément explicatif fondamental : la « *combinaison nouvelle* » des facteurs de la production d'où sont issus tous les éléments de la dynamique, de l'évolution. Selon Laurent (1989), Schumpeter tente de montrer comment un système économique en état de circuit peut passer à l'état d'évolution, de lui-même, sans recours à des influences extérieures (Perroux, 1935). Généralement, les économistes distinguent deux aspects dans la dynamique : la cinématique qui va rendre compte des mouvements économiques en fonction du temps, sans prendre en considération les forces qui en sont à l'origine et la dynamique, au sens strict, qui étudie ces forces (Laurent, 1989). La dynamique schumpétérienne concerne les deux dimensions car elle présente effectivement les mouvements économiques ainsi que les forces qui les expliquent en les réduisant à une cause centrale reconnue comme la « *combinaison nouvelle* » des facteurs de production opérée par l'entrepreneur (Laurent, 1989).

Dès lors, on voit l'importance que Schumpeter accorde au rôle d'entrepreneur. En effet, l'entrepreneur doit être considéré comme un visionnaire, un planificateur ou quelqu'un qui aime bouleverser son environnement afin de parvenir à de la créativité. Dans ce cas, l'innovation doit toujours être la source de motivation de ce dernier. Selon Yung et Bosc (1999), sa distinction entre rationalité technique et rationalité économique constitue une précieuse indication sur les écarts existants entre propositions d'innovations et innovations réelles. L'accent qu'il met sur le rôle de l'entrepreneur, dans la réalisation des innovations nous fournit une piste pour compléter les analyses des innovations en termes d'approches-systèmes, par le recours à une approche plus compréhensive du jeu des acteurs dans la création des innovations (Yung et Bosc, 1999).

Selon Boutillier et Uzunidis (2012), Schumpeter développe une analyse originale du capitalisme dont l'acteur incontesté est l'entrepreneur, l'agent économique qui réalise de nouvelles combinaisons de facteurs de production, en d'autres termes, qui innove. L'entrepreneur schumpétérien explique l'interdépendance intime entre l'innovation, le développement économique et les crises car, à l'image du capitalisme, il est le produit d'une évolution historique (Boutillier et Uzunidis, 2012). Dans « Capitalisme, Socialisme et démocratie », publié en 1942,

Schumpeter développe la thèse de la disparition du capitalisme générée par celle de l'entrepreneur et l'évolution consécutive à la bureaucratisation de la fonction entrepreneuriale (Boutillier et Uzunidis, 2012). L'entrepreneur schumpétérien dans la théorie de l'évolution économique est donc l'agent économique qui réalise de « nouvelles combinaisons de facteurs de production » qui sont autant d'opportunités d'investissement.

Boutillier et Uzunidis (2012) ont tracé à grands traits le profil de l'entrepreneur schumpétérien et distingué ce qui relève de l'agent économique proprement dit d'une part et de l'économie dans son ensemble d'autre part. Pour eux, de façon succincte, l'entrepreneur est juridiquement indépendant, mais son indépendance est limitée par la concurrence exercée par d'autres entrepreneurs et aussi par les difficultés auxquelles il peut être confronté pour réunir les capitaux dont il a besoin pour démarrer son activité (Boutillier et Uzunidis, 2012).

2. L'innovation : une création destructrice pour la promotion de l'auto-emploi

Rappelant ce qu'est pour lui le processus de production au sens large, Schumpeter (1935) souligne que « *tant du point de vue technique qu'économique, produire, c'est combiner les forces et les choses que nous avons à notre portée. Chaque méthode de production est une combinaison de cette sorte* » (Yung et Bosc, 1999). Sachant que l'entreprise est avant tout une fonction essentielle de la dynamique économique avant d'être une institution juridique ou économique, ou encore un organisme complexe qui remplit un ensemble de tâches, l'entrepreneur est alors l'acteur qui réalise la nouvelle combinaison innovante des facteurs de production. Cette nouvelle combinaison innovante des facteurs de production s'appelle l'esprit d'entreprise.

Cependant, force est de constater que le processus n'est pas simple conduisant du désordre, à l'ordre (l'organisation), c'est-à-dire à la création nouvelle (l'innovation). C'est ce que Schumpeter appelle la destruction-créatrice. Schumpeter distingue cinq catégories d'innovation (et donc de création) : (i) **la fabrication d'un bien nouveau** ; (ii) **l'introduction d'une méthode de production nouvelle** ; (iii) **la conquête d'un nouveau débouché** ; (iv) **la conquête d'une source**

nouvelle de matières premières et (v) **la réalisation d'une nouvelle organisation de la production**. Ainsi, Schumpeter distingue l'inventeur de l'entrepreneur. En effet, selon lui, le premier est celui qui réalise une découverte alors que le second est celui qui introduit la découverte sur le marché et qui va défier toutes les résistances liées à l'objet construit et aux forces du marché.

C'est donc en nous appuyant sur cette vision schumpetérienne que nous pensons que la solution à l'emploi des jeunes dans les pays pauvres demeure l'innovation. Dans un contexte marqué par la défaillance des marchés, l'insécurité grandissante et la précarité des conditions de vie sans oublier l'accélération des déplacements de populations due au terrorisme, il est nécessaire et urgent d'orienter les jeunes diplômés vers l'entrepreneuriat.

Schumpeter explique que la transformation qualitative du monde économique stationnaire se fait par l'innovation. En effet, Schumpeter note que « *les changements spontanés, discontinus, apparaissent dans la sphère industrielle et commerciale, et non dans la sphère des besoins des consommateurs, qu'on doit supposer constants* » (Schumpeter, 1935, 1939, 1942). Selon lui, dans une économie stationnaire, les responsables des entreprises ne sont pas des entrepreneurs car ils ne font que prendre de façon routinière les mêmes types de décisions et, par conséquent, ils ne font ni bénéfices ni pertes. Il termine son analyse en constatant que sans développement, il n'y a pas de profit et pas de développement possible sans profit (Schumpeter, 1935). A l'état stationnaire, Schumpeter oppose l'évolution qui suscite des phénomènes qualitativement nouveaux, non pas par des chocs exogènes telles que les guerres (terrorisme, guerres civiles, etc.), les catastrophes naturelles (Covid19, inondations, sécheresses, etc.) qui ne peuvent que perturber temporairement le processus stationnaire, mais dont l'origine des modifications se trouve dans le système économique lui-même. Schumpeter (1935) souligne donc que l'évolution nationale n'est pas un phénomène pouvant être expliqué économiquement jusqu'à son essence la plus profonde. Pour lui, dans une économie dépourvue elle-même d'évolution les raisons et l'explication de l'évolution doivent être cherchées en dehors du groupe de faits que décrit en principe la théorie économique car elle est entraînée par les modifications de son propre milieu (Schumpeter, 1935).

Dannequin (2004), en citant Schumpeter, révèle que la société capitaliste, cas particulier de la société mercantile, est caractérisée par le

phénomène additionnel de la création du crédit consistant à financer les initiatives au moyen du crédit bancaire, c'est-à-dire avec de la monnaie (billets ou dépôts) fabriquée ad hoc. Cependant, la société mercantile, en tant qu'alternative au socialisme, se manifeste toujours en pratique sous la forme spécifique du capitalisme (Dannequin, 2004). En effet, la société mercantile est définie par un système institutionnel dont il suffit de mentionner deux éléments : la propriété privée des moyens de production et la régulation du processus productif par le contrat (ou la gestion ou l'initiative) privée (Dannequin, 2004).

Dannequin (2004) poursuit en ces termes : « *En fait, l'économie capitaliste n'est pas et ne saurait être stationnaire. Et elle ne se développe pas simplement à une allure régulière. Elle est, au contraire, constamment révolutionnée de l'intérieur par des initiatives nouvelles, c'est-à-dire par l'intrusion dans la structure productive, telle qu'elle existe à un moment donné, de nouvelles marchandises ou de nouvelles méthodes de production ou de nouvelles possibilités commerciales. Toutes les structures existantes et toutes les conditions de vie des affaires sont soumises à un processus de transformation continue. Toute situation est bouleversée avant qu'elle ait eu le temps de se réaliser complètement. Dans la société capitaliste, progrès économique est synonyme de bouleversement* ».

Dans ces conditions, la destruction créatrice constitue le processus normal du capitalisme et les caractéristiques principales de l'évolution sont le déclin et l'essor de nouvelles firmes sous la pression de la concurrence et le désir de création (Dannequin, 2004). Il est important de mentionner que le déséquilibre et l'instabilité sont inhérents à la société capitaliste. Le moteur et la force du changement économique demeure l'entrepreneur qui affronte les résistances aux changements et à la nouveauté. Par voie de conséquence, l'initiative individuelle joue un rôle considérable dans le changement et la transformation de la société.

Schumpeter reprend dans « Capitalisme, socialisme et Démocratie », l'argumentation de Marx sur la métamorphose de la concurrence en monopole. Répondant aux économistes libéraux de son temps, Schumpeter affirme que la concurrence parfaite des manuels n'a jamais existé. Pour Schumpeter, le monopole est la manifestation de la dynamique du capitalisme, car celui-ci « constitue de par sa nature, un type ou une méthode de transformation économique et, non seulement il n'est jamais stationnaire, mais il ne pourrait jamais le devenir ».

Pour combler les limites de la théorie de la création-destructrice de Schumpeter afin de proposer une solution à l'auto-emploi des jeunes

dans les pays pauvres, nous avons jugé nécessaire de l'associer à la théorie du capital humain. La section suivante aborde cette association.

3. Création-destructrice et capital humain : la solution pour l'emploi des jeunes

L'entrepreneuriat est au cœur des politiques publiques et des interrogations des chercheurs et praticiens, parce qu'il contribue à la création d'emplois et à la croissance économique (Zoumba, 2018). L'entrepreneuriat recouvre donc de nombreux enjeux qui semblent être désormais compris par tous les pays y compris ceux ayant des revenus faibles, c'est-à-dire les pays pauvres (Zoumba, 2018).

Dans un monde où l'innovation et l'apprentissage sont en pleine expansion, comme c'est le cas dans le contexte actuel de mondialisation, la compétition est de plus en plus rude et un certain degré de compétences tend de plus en plus à être exigé chez les travailleurs potentiels pour qu'ils puissent espérer trouver un emploi. Cela reflète la théorie du capital humain dont les prémisses ont été lancées par les économistes. En effet, la théorie du capital humain a connu son véritable envol grâce à l'ouvrage « *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis* » de l'économiste américain Gary Stanley Becker (1964). Elle a contribué à expliquer la croissance économique et la formation des rémunérations individuelles et permet de comprendre que les individus peuvent améliorer leur productivité par des actes volontaires d'investissement dans l'éducation ou la santé, ou même encore, en migrant. En s'appuyant sur cette théorie, l'on comprend que les jeunes diplômés doivent faire preuve d'innovations dans la quête d'emploi. Ce qui rejoint, selon nous, en réalité l'analyse de Schumpeter.

Schumpeter a fait une analyse dynamique de l'économie, en particulier de l'évolution économique, caractérisée par des phases de croissance et de crise. En cela, il rompt avec l'analyse néoclassique où l'économie tend vers un équilibre de marché, sans profit ni crédit, dans un cadre statique. Pour ce faire, Schumpeter fait de l'innovation (et du progrès technique) le moteur de l'évolution économique et qui, seule, crée une véritable rupture ouvrant alors de nouvelles perspectives de croissance économique, et donc de nouvelles opportunités d'emploi. L'innovation étant définie comme une combinaison nouvelle des

facteurs d'offre (un nouveau produit, une nouvelle méthode de production, un nouveau débouché, de nouvelles matières premières et une nouvelle organisation de la production), seul l'entrepreneur a la capacité de bousculer les comportements routiniers et de mettre en œuvre cette nouvelle dynamique du capitalisme. L'entrepreneur schumpétérien, qualifié d'« *homme des combinaisons nouvelles* », est animé non pas par la seule recherche du profit mais par un puissant désir de créer, de prendre des risques en créant de nouveaux produits. Etant le premier à lancer un nouveau produit ou une nouvelle méthode de production, il est en situation de monopole et bénéficie d'une rente de monopole. Pour Schumpeter, une innovation majeure due à un progrès technique suscite d'autres innovations dans des domaines proches. On a alors des « *grappes d'innovations* » qui sont à l'origine des cycles de la croissance économique, et dans un contexte particulier à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi. Cependant, force est de remarquer que la diffusion inéluctable des innovations conduit à la surproduction, à la baisse des prix et à la crise économique, ce qui peut conduire alors tout droit dans une phase de « *destruction créatrice* » qui est à l'origine des fluctuations économiques sous forme de cycles. Pour nous l'association de théorie schumpétérienne de la création-destructrice à la théorie du capital humain permet de renverser le paradigme du sous-développement des pays pauvres en créant de nouvelles opportunités et un avantage concurrentiel en matière de création d'entreprise et d'auto-emploi, et donc d'indépendance économique et financière des jeunes.

Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de montrer que l'approche de l'innovation de Schumpeter pouvait nourrir une démarche de recherche sur les changements de méthodes de résolution du problème de chômage des jeunes dans les pays pauvres. Ce choix était à dessein révolutionnaire. Il y a effectivement une grande distance entre le développement des pays industrialisés et leur niveau de compétitivité et les réalités en termes de formation et de marché dans les pays pauvres. Et pourtant, la dynamique de l'esprit d'entreprise est partagée de façon unanime. Elle n'est le monopole ni d'une culture, ni d'une société, encore moins de dotations factorielles mais le résultat d'une volonté de changement de paradigme de développement.

Dans un premier temps, nous avons tâché de montrer comment la conception de Schumpeter nous paraît convenir à l'analyse des phénomènes d'innovation dans les pays pauvres. Sa distinction entre rationalité technique et rationalité économique constitue une précieuse indication sur les écarts existants entre propositions d'innovations et innovations réelles. L'accent qu'il met sur le rôle de l'entrepreneur, dans la réalisation des innovations nous fournit une piste pour compléter les analyses des innovations en termes d'approches-systèmes, par le recours à une approche plus compréhensive du jeu des acteurs dans la création des innovations. Schumpeter aborde l'incertitude et le risque, en situant l'entrepreneur dans une problématique de la dynamique économique dans laquelle il prend une place de choix et qui repose sur un élément explicatif fondamental : la « combinaison nouvelle » des facteurs de la production d'où sont issus tous les éléments de la dynamique, de l'évolution. Dès lors, on voit l'importance que Schumpeter accorde au rôle d'entrepreneur qui doit être considéré comme un visionnaire, un planificateur ou quelqu'un qui aime bouleverser son environnement afin de parvenir à de la créativité. Dans ce cas, l'innovation doit toujours être la source de motivation de ce dernier.

Sur ces bases, dans un deuxième temps, nous avons tenté d'adapter la conception de Schumpeter à un contexte non plus capitaliste, mais à celui des sociétés en situation de transition dans les pays pauvres soumises à des défis sévères. Dans cette perspective, nous avons cherché, en nous appuyant sur cette vision schumpetérienne, à démontrer que la solution à l'emploi des jeunes dans les pays pauvres demeure l'innovation. Par conséquent, dans un contexte marqué par la défaillance des marchés, l'insécurité grandissante et la précarité des conditions de vie sans oublier l'accélération des déplacements de populations due au terrorisme, il est nécessaire et urgent d'orienter les jeunes diplômés vers l'entrepreneuriat.

C'est ce qui dans un troisième temps nous a permis de constater que l'association de la théorie schumpetérienne de la création-destructrice à la théorie du capital humain permet de renverser le paradigme du sous-développement des pays pauvres en créant de nouvelles opportunités et un avantage concurrentiel en matière de création d'entreprise et d'auto-emploi, et donc d'indépendance économique et financière des jeunes.

Références bibliographiques

Becker Gary Stanley (1994), *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, NBER, The University of Chicago Press (3rd Edition). Chapter II : Human Capital revisited. pp 15-28.

Boutillier Sophie et Uzunidis Dimitri (2012), « Schumpeter, Marx et Walras. Entrepreneur et devenir du capitalisme », Dans **Deblock Christian et Fontan Jean-Marc (dir.) (2012)**, « Innovation et développement chez Schumpeter », *Revue Interventions économiques*, 46 | 2012, [En ligne], mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 21 septembre 2021.

<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1463>

Cantillon Richard (1755), *Essai sur la nature du commerce en général*, réédition I.N.E.D., Paris, 1952

Dannequin Fabrice (2004), « Braudel et Schumpeter : deux manières de voir le capitalisme ? », *Documents de travail*, N°85, Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation Université du Littoral Côte d'Opale, septembre 2004

Deblock Christian (2012), « Présentation du dossier : Innovation et développement chez Schumpeter », Dans **Deblock Christian et Fontan Jean-Marc (dir.) (2012)**, « Innovation et développement chez Schumpeter », *Revue Interventions économiques*, 46 | 2012, [En ligne], mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 21 septembre 2021. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1463>

Lagueux Maurice (1985), Hétérodoxie et scientificité chez Marx, Keynes et Schumpeter. In: *Cahiers d'économie politique*, n°10-11, pp. 421-436, doi : <https://doi.org/10.3406/cep.1985.1022>

Laurent Paul (1989), L'entrepreneur dans la pensée économique. *Revue Internationale P.M.E.*, 2(1), 57–70. <https://doi.org/10.7202/1007907ar>

Nelson Richard et Winter Sidney (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge, (Mass.) Belknap Press of Harvard University Press.

Perroux François (1935), *La pensée économique de Schumpeter. Introduction à la théorie de l'évolution économique*. Paris, Dalloz.

Quiles Jean-José (1997), *Schumpeter et l'évolution économique : Circuit, entrepreneur, capitalisme*. Éditions Nathan, 1997 - 9, rue Méchain - 75014 Paris. ISBN 2-09-190126-1

- Say Jean Baptiste (1803)**, *Traité d'économie politique*, Paris, Calman-Lévy, 1972.
- Say Jean Baptiste (1815)**, *Catéchisme d'économie politique*, Paris, Crapelet
- Schumpeter Joseph Alois (1928)**, «Unternehmen», *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, Iena, Band VUI.
- Schumpeter Joseph Alois (1935)**, *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz.
- Schumpeter Joseph Alois (1939)**, *Business Cycles*, New York, McGraw Hill.
- Schumpeter Joseph Alois (1942)**, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, éd. fr., Paris, Payot 1979.
- Schumpeter Joseph Alois (1954)**, *Histoire de l'analyse économique*, éd. fr., Paris, Gallimard, 1983, 3 volumes.
- Smith Adam (1776)**, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, éd. fr. Guillaumin, Paris, 1843.
- Vérin Hélène (1982)**, *Entrepreneurs, entreprise*, Paris, P.U.F.
- Walras Léon (1874)**, *Eléments d'économie politique pure*, Paris, Economica, édité en 1988 par le Centre A. et L. Walras
- Yung Jean-Michel et Bosc Pierre-Marie (1999)**, "Schumpeter au Sahel", Dans Chauveau J-P., Salem M-C. C. et Mollard E. (dir.), *L'INNOVATION EN AGRICULTURE*, IRD Éditions, DOI : 10.4000/books.irdeditions.15666
- Zoumba Nongaineba Benjamin (2018)**, *L'entrepreneuriat par nécessité et par opportunité : essai de compréhension dans le contexte burkinabè. Gestion et management*. Université Paris-Est, 2018. tel-02096312f.